

| Commission permanente du 21 novembre 2011 |

Le Département accorde 20.000€ d'aide à l'équipement numérique des cinémas de Gournay-en-Bray et de Neufchâtel-en-Bray



Changement de pellicule. Le déploiement de la technologie de projection numérique dans le champ de l'exploitation cinématographique est amené à se substituer rapidement à la projection sur support pellicule. Cette évolution a des incidences d'ordre économique et culturel.

Soutien départemental aux cinémas de proximité. Lors de la séance du Conseil Général du 14 décembre 2010, le Département a décidé d'adopter un dispositif de soutien financier en faveur de l'équipement numérique des cinémas de proximité qui ne pourraient pas s'équiper sans soutien public. Le Département souhaite ainsi garantir le pluralisme et la diversité de la programmation cinématographique et favoriser l'accès de tous les publics à une offre de qualité sur l'ensemble du territoire.

Aide à l'équipement numérique. Les modalités de l'aide à l'équipement numérique ont été modifiées lors de la séance plénière du 28 juin dernier. Ainsi, cette aide s'adresse aux associations, aux exploitants de salles n'appartenant pas à un circuit ou à un groupement de plus de 50 écrans, et aux communes et structures de coopération intercommunale (EPCI). Elle peut être attribuée aux établissements qui réalisent une moyenne hebdomadaire de moins de 7 500 entrées ou qui font l'objet d'un classement Art et Essai. L'aide maximale allouée est de 10 000 € pour le premier écran, de 8 000 € pour l'équipement des 2^e et 3^e écrans et de 4.000€ pour le 4^{ème} écran et les suivants.

20.000€ d'aides à l'équipement numérique accordées. Au cours de la commission permanente du 21 novembre 2011, Didier Marie, Président du Département de Seine-Maritime, a décidé d'accorder un total de 20.000 € d'aide à l'équipement numérique pour les exploitants suivants :

- **Association Les Ecrans de Gournay-en-Bray** : 10.000€ (2 écrans)
- **Commune de Neufchâtel-en-Bray** : 10.000€ pour la salle de cinéma municipal « Le Normandy » (1 écran)



CONTACT PRESSE

Attachée de presse : Camille Delamare | 06 74 35 26 07 | camille.delamare@cg76.fr
Directeur de la Communication : Vincent Lalire | vincent.lalire@cg76.fr
www.seinemaritime.net